



CHARTRE DE LA COMMUNE DE SAVIÈSE

Mission

La commune de Savièse veille à offrir à ses citoyens, ses résidents et ses hôtes un cadre de vie agréable et privilégié en répondant au mieux à leurs attentes respectives et s'intégrant dans l'esprit du développement durable. Elle assure à sa population des services complets de qualité et lui met à disposition des infrastructures modernes et fonctionnelles, en conformité avec les bases légales en vigueur et en fonction des moyens à disposition. Elle s'engage aussi à préserver et entretenir l'esprit des villages, ainsi qu'à offrir sécurité, efficacité administrative, propreté et harmonie.

Vision

Dans le cadre de l'élaboration de son plan directeur communal, réalisée de manière participative (Savièse 2030) ouverte à tous les citoyens (du plus jeune au plus ancien), et afin d'atteindre la mission dévolue, la commune de Savièse peut présenter sa vision commune de développement comme suit :



**Savièse 2030,
un territoire diversifié qui correspond
aux exigences des « anciens » tout en
répondant aux besoins de la relève !**

C'est avant tout une communauté de villages qui a su conserver son écrin de verdure, sa tranquillité, son identité forte. Son administration communale s'est engagée dans un processus d'amélioration continue pour assurer une dynamique territoriale et ainsi améliorer son offre en terme d'infrastructures (centre médical, commerces, espaces de rencontre, etc.), d'activités culturelles, associatives et sportives. Soucieuse du maintien d'une bonne cohésion territoriale et générationnelle, elle ose se donner les moyens de répondre également aux besoins des jeunes et des nouveaux arrivants.



**LA VISION PARTAGÉE
EST DÉVELOPPÉE / VALORISÉE
À TRAVERS LES AXES SUIVANTS :**



Engagements

Le conseil municipal de Savièse s'engage à développer la commune, dans le respect de ses habitants, de son patrimoine, de ses traditions, de sa culture et des principes du développement durable.

Dans un esprit de confiance et de respect partagés, la Commune de Savièse valorise auprès de ses collaborateurs la responsabilité, la qualité, la sécurité et santé au travail, la protection de l'environnement, l'efficacité, l'envie d'entreprendre, l'amélioration continue et l'esprit d'équipe. Elle met en œuvre un système de management du développement durable certifié Valais Excellence, ISO 9001 et ISO 14001, pour que le développement des prestations fournies et des emplois qui leur sont liés se concrétisent et s'affirment sur la durée, dans le respect des exigences légales et réglementaires.

La présente charte a été adoptée par le conseil municipal de Savièse, en séance du 24 octobre 2018.

MUNICIPALITE DE SAVIESE

Le Président

S. Dumoulin

La Secrétaire

M.-N. Reynard